



*Ioseph transporte hors d'Egypte les os de son pere ; & assure ses freres de son amitié.*

**JOSEPH** ayant fait embaumer le corps de son pere Iacob, le fit transporter hors d'Egypte pour le mettre en sepulture selon sa promesse, à quoy le Roy obtemperant, luy auoit permis mener tous les plus anciens seruiteurs de sa maison : aussi y allerent toutes les familles d'Israël, excepté les petits qui gardoient les troupeaux. Eux donc paruenus en la place d'Arad, qui est outre le Iourdain, firent ses obseques avec griefs pleurs, donc ce champ fut par apres appellé, Pleurs des Egyptiens. Ioseph donc & ses freres, ayant fait cét acte de pieté, s'en retournerent avec leurs bandes en Egypte. Or les freres de Ioseph, craignans qu'il leur voulust mal pour l'auoir vendu, le prierent de leur pardonner le forfait passé, à quoy Ioseph adherrant leur dit : Vrayement vous me pensiez faire mal ; mais Dieu a tourné tout à bien, pour faire viure vn grand peuple : n'ayez crainte maintenant, car ie vous nourriray. Ainsi Ioseph les consola amiablement: Lequel ayant vescu cent dix ans avec toute la famille de son pere, & veu la troisieme generation des enfans d'Ephraim, il deceda : mais auant sa mort predict à ses freres, qu'ils remonteroient en la terre à eux promise, & leur fit iurer d'y transporter les os : ce qui depuis fut fait selon son ordonnance.